

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE MARDI 10 MARS 2026 À 19 HEURES

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE - 19 HEURES
1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 10 MARS 2026 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
1.2 PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC
1.3 DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 24 FÉVRIER 2026 ET ADOPTION DUDIT PROCÈS-VERBAL
2. DIRECTION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES
2.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL (MP-2026-03)
2.2 DÉPÔT DES LISTES DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LES MOIS DE DÉCEMBRE 2025 ET FÉVRIER 2026
2.3 OCTROI DE CONTRATS POUR LES ŒUVRES D'ART MURALES À L'ÉCOLE EDGEWATER ET À L'ENTREPRISE « TAPIS PINCOURT INC. » - PROGRAMME D'INTÉGRATION DES ARTS AU PAYSAGE URBAIN - DÉPENSES FINANCÉES PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ
2.4 DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – EMPLOYÉ PORTANT LE NUMÉRO DE MATRICULE 3072 – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
3. ADMINISTRATION ET FINANCES
3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2026
3.2 AFFECTATION AUX ACTIVITÉS FINANCIÈRES DU PROGRAMME DE SUBVENTION DE DISPOSITIFS ANTIREFOULEMENT
4. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES URBAINES
4.1 ADOPTION DE LA « DÉMARCHE DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX EN EAU »
4.2 AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 2024-03-068 - DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT - OCTROI D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - SYSTÈME DE VENTILATION/CLIMATISATION DE L'USINE

5.	LOISIRS, CULTURE ET SERVICES COMMUNAUTAIRES
5.1	AUTORISATION D'ACHAT D'ÉLECTROMÉNAGERS, D'ÉQUIPEMENTS ET D'ACCESSOIRES NÉCESSAIRES À L'OMNI-CENTRE - DÉPENSES FINANCÉES PAR LE FONDS DE ROULEMENT
5.2	OCTROI DE CONTRATS POUR L'AMÉNAGEMENT DU SITE DES CAMPS D'ÉTÉ POUR LA SAISON 2026 - DÉPENSES FINANCÉES PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ
5.3	APPUI AUX REVENDECTIONS DU MOUVEMENT « LE COMMUNAUTAIRE À BOUTTE ! » PORTÉ PAR LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE VAUDREUIL-SOULANGES
6.	URGENCE ET PROTECTION CONTRE LES INCENDIES PINCOURT/NDIP
6.1	ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2025 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE
7.	AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
7.1	ENTÉRINEMENT DE LA SIGNATURE DE L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE PINCOURT ET LE GRAME POUR LE PROGRAMME « EOY » POUR 2026 ET AUTORISATION D'UNE DÉPENSE MAXIMALE DE 15 350 \$
8.	GREFFE, COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LES CITOYENS
8.1	QUOTE-PART 2025 POUR LES SERVICES D'UN ARCHIVISTE À TEMPS PARTAGÉ AVEC LA VILLE DE NDIP
8.2	ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 943 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 2 820 000 \$ POUR LA RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE LA RUE LEDUC
8.3	AVIS DE MOTION, DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT ET ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 780-33 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NO 780, TEL QU'AMENDÉ
9.	SÉCURITÉ CIVILE ET MESURES D'URGENCE
9.1	AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE ENTRE LES VILLES DE PINCOURT ET RIGAUD ET LES MUNICIPALITÉS DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR, SAINTE-MARTHE, SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON ET POINTE-FORTUNE
9.2	CRÉATION DU COMITÉ MULTIMUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE (CMSC) DE PINCOURT, RIGAUD, TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR, SAINTE-MARTHE, SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON ET POINTE-FORTUNE ET NOMINATION DE SES MEMBRES
9.3	CRÉATION DE L'ORGANISATION MULTIMUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE (OMSC) DE PINCOURT, RIGAUD, TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR, SAINTE-MARTHE, SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON ET POINTE-FORTUNE ET DE SON COMITÉ AD HOC
9.4	NOMINATION D'UN COORDONNATEUR MUNICIPAL DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET D'UN COORDONNATEUR MUNICIPAL ADJOINT DE LA SÉCURITÉ CIVILE

9.5 NOMINATION D'UN COORDONNATEUR DE SITES DE SINISTRES ET DE COORDONNATEURS ADJOINTS
DE SITES DE SINISTRES EN SÉCURITÉ CIVILE

10. AFFAIRES NOUVELLES

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 10 MARS 2026